CONSEIL MUNICIPAL DU 28 Septembre 2023

206x23

MOTION SOUTIEN A LA DEMARCHE CITOYENNE CONTRE L'AUGMENTATION DES NUISANCES SONORES.

Depuis 2 ans, de nombreux Pennoises et Pennois se plaignent de fortes augmentations des nuisances sonores dû au trafic de l'aéroport Marseille Provence.

Le PPBE (Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement) pour les années 2020-2024 atteste en effet que « en raison d'une dispersion réduite des trajectoires dans le nouveau dispositif et de la concentration des trajectoires RNAV, les habitants de la commune des Pennes-Mirabeau connaissent un accroissement de l'impact sonore ».

Conformément à notre engagement de préserver et améliorer la qualité de vie et l'environnement des habitants de la commune, nous, membres du conseil municipal des Pennes-Mirabeau :

- Soutenons la mobilisation citoyenne des Pennois ;
- Soutenons l'association Bien-Vivre aux Pennes-Mirabeau (BVPM), qui siège à la Commission Consultative de l'Environnement de l'aéroport Marseille Provence, dans sa démarche citoyenne de mobilisation et d'accompagnement de la population pennoise concernée ;
- Prenons en compte le manifeste rédigé par BVPM qui propose de nombreuses solutions travaillées conjointement avec les autres communes concernées (Gignac, etc.) ;
- Soutenons notre Maire, ancien Sénateur des Bouches du Rhône, pour renforcer son engagement auprès des instances concernées.

Le Conseil municipal après avoir entendu cet exposé :

- APPROUVE cette motion de soutien en faveur de la démarche citoyenne contre l'augmentation des nuisances sonores.
- SE PRONONCE comme suit :

POUR: 6 CONTRE: 0

ABSTENTION: 28 Membres du Conseil Municipal ne participent pas au vote

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LE SECRETAIRE ROMAIN AMARO LE MAIRE
MICHEL AMIEL